

CANDIDATEZ AU PRIX

DES MEMOIRES DE MASTER 1

de la Chaire *Aménager le Grand Paris*

De quoi s'agit il ?

De la troisième édition du prix des mémoires de la chaire « Aménager le Grand Paris, pour les Master 1. Elle vise à récompenser et à valoriser un mémoire de Master 1 de l'Ecole d'Urbanisme de Paris soutenu jusqu'en juin 2021, dont le sujet est en lien avec la production urbaine dans le Grand Paris.

Quel est le prix ?

La ou le lauréat.e recevra une **somme de 500 euros** et son mémoire sera **valorisé par la chaire** à travers différents dispositifs et auprès de ses partenaires.

Comment candidater ?

1 / Constituez un dossier avec :

- ✓ **votre mémoire** en version PDF (sauf en cas de clause de confidentialité)
- ✓ **une synthèse de 4 pages** (charte éditoriale sur le site internet de la chaire)
- ✓ **une fiche d'inscription** (sur le site internet de la chaire)

2/ Envoyez ce dossier à Guillaume Lacroix, chargé d'animation scientifique de la Chaire à l'adresse suivante : guillaume.lacroix@u-pem.fr

Quel est le calendrier ?

- dépôt & soutenance des mémoires éligibles : jusqu'au 11 juin 2021
- Dépôt des documents de candidature : avant le **vendredi 2 juillet 2021 à 20h**
- Analyse des candidatures : entre début juillet et début septembre 2020
- Résultat et remise du prix : lors de la rentrée de septembre 2021.

Toutes les infos et modèles de documents sur : <https://chaire-grandparis.fr/prix-des-memoires-de-la-chaire/>